

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY TRANSPORTATION »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville
AVENUE 5, en face du 2ième arrondissement, immeuble
flamboyant,, Lot Non défini, Ilot Non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY TRANSPORTATION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville
AVENUE 5, en face du 2ième arrondissement, immeuble
flamboyant,, Lot Non défini, Ilot Non défini

Dirigeant(s) M DOUKOURE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01427 du 08/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10945/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

